REPUBLIQUE FRANÇAISE

COM COM DU PAYS DE LUMBRES : COM COM DU PAYS DE LUMBRES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 24620101600077

POSTE COMPTABLE: SGC DE ST OMER

M. 57

Décision modificative 1 (3) Voté par nature

BUDGET: Principal (4)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières Sans Objet B - Modalités de vote du budget 4 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 5 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 6 C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 7 II - Présentation générale du budget A - Vue d'ensemble - Vote et reports 8 B1 - Présentation des AP votées 9 10 B2 - Présentation des AE votées C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 11 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 14 D1 - Balance générale - Dépenses 16 D2 - Balance générale - Recettes 18 III - Vote du budget A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 20 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 24 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 27 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 28 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 29 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 39 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 41 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 44 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 49 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales 52 B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 53 Accusé de réception en préfecture 062-246201016-20240627-C2024-06-075-DE B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux 57 Date de télétransmission : 05/07/2024
Date de réception préfecture : 05/07/2024 B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 58 B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 59

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	61
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	62
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	63
B3.1 - Etat des provisions constituées	64
B3.2 - Etalement des provisions	66
B4 - Etat des charges transférées	67
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	68
B6 - Prêts	69
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	70
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	71
B7.3 - Etat des emprunts garantis	72
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	73
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	74
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	75
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	76
B7.8 - Autres engagements donnés	77
B7.9 - Autres engagements reçus	78
B8 - Subventions versées	79
B9 - Etat du personnel	80
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	82
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	83
B11.2 - Liste des établissements publics créés	84
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	85
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	86
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	87
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	88
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	90
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	91
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	92
D3 - Décisions en matière de taux	94
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	95
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	96
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	98
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	99
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	100

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

l –	L'assemblée	délibérante	vote le	présent	budget:

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement : 7,50%
 - Investissement: 7,50%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
- VII Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	13 249 198,82	10 850 388,09	3 087 734,68	
Investissement	4 027 252,92	2 979 244,74	(3) 246 131,40	A2 -801 876,78
Fonctionnement	9 221 945,90	7 871 143,35	(4) 2 841 603,28	A3 1 490 800,73

	RESTES A REALISER N-1					
		Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	l + II	3 111 056,73	III + IV	2 609 176,29	B1	-501 880,44
Investissement	1	3 111 056,73	III	2 609 176,29	B2	-501 880,44
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	187 043,51
Investissement	A2 + B2	-1 303 757,22
Fonctionnement	A3 + B3	1 490 800,73

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁴⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(I) 3 111 056,73
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
101	Opération d'équipement n° 101	282 205,63
102	Opération d'équipement n° 102	15 213,65
129	Opération d'équipement n° 129	105 549,87
133	Opération d'équipement n° 133	5 999,22
134	Opération d'équipement n° 134	180 509,85
138	Opération d'équipement n° 138	240 430,00
143	Opération d'équipement n° 143	2 155 263,61
144	Opération d'équipement n° 144	34 680,51
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	140 451,50
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	100,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres resta	ınt à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(III)	2 609 176,29
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		2 609 176,29
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	Α

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	-163 700,00	-163 700,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	-163 700,00	-163 700,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	346 100,00	346 100,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit)	(si excédent)
	002 Resultat de fonctionnement reporte (2)	0,00	0,00
ı	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	346 100,00	346 100,00
	TOTAL DU BUDGET (5)	182 400,00	182 400,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

⁽⁴⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

⁽⁵⁾ Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Montant
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	
	TOTAL	_	
		0,00	
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	Chapitre(s)	Montant		
Numéro	Libellé	Onapiti c(3)			
	TOTAL				
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00		
	TOTAL GENERAL		0,00		

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL					
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	312 261,03	0,00	25 200,00	25 200,00	337 461,03					
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	438 551,50	0,00	0,00	0,00	438 551,50					
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	1 882 781,68	0,00	137 460,00	137 460,00	2 020 241,68					
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	5 196 702,52	0,00	-326 360,00	-326 360,00	4 870 342,52					
Total de	es dépenses d'équipement	7 830 296,73	0,00	-163 700,00	-163 700,00	7 666 596,73					
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
16	Emprunts et dettes assimilées	406 000,00	0,00	0,00	0,00	406 000,00					
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
26	Participations et créances rattachées	34 100,00	0,00	0,00	0,00	34 100,00					
27	Autres immobilisations financières (4)	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00					
Total de	es dépenses financières	485 100,00	0,00	0,00	0,00	485 100,00					
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total de	es dépenses réelles d'investissement	8 315 396,73	0,00	-163 700,00	-163 700,00	8 151 696,73					
	•		,		,						
040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	226 100,00		0,00	0,00	226 100,00					
041	Opérations patrimoniales (8)	465 000,00		0,00	0,00	465 000,00					
	l es dépenses d'ordre tissement	691 100,00		0,00	0,00	691 100,00					
	TOTAL	9 006 496,73	0,00	-163 700,00	-163 700,00	8 842 796,73					
						+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						635 717,96					
					•	=					
			TOTAL DES DEPE	ENSES D'INVESTISS	EMENT CUMULEES	9 478 514,69					

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁵⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁶⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁸⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll l
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	3 637 769,29	0,00	0,00	0,00	3 637 769,29
	138) (4)					
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 637 769,29	0,00	0,00	0,00	3 637 769,29
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 186 945,51	0,00	0,00	0,00	1 186 945,51
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	1 386 945,51	0,00	0,00	0,00	1 386 945,51
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	tiers (9)					
Total de	es recettes réelles d'investissement	5 024 714,80	0,00	0,00	0,00	5 024 714,80

021	Virement de la section de	3 316 847,00	-163 700,00	-163 700,00	3 153 147,00
	fonctionnement (10)				
040	Opérations ordre transf. entre	885 000,00	0,00	0,00	885 000,00
	sections (10) (11)				
041	Opérations patrimoniales (10)	465 000,00	0,00	0,00	465 000,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	4 666 847,00	-163 700,00	-163 700,00	4 503 147,00

TOTAL 9 691	0,00	-163 700,00 -163 700,00	9 527 861,80
-------------	------	-------------------------	--------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 9 527 861,80

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

3 812 047,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (5) Sauf 165, 166 et 16449.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé q<u>u'elle crée.</u>

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions builder des provisions builders des provisions de la collectivité a opté pour le régime des provisions builders des provisions de la collectivité a opté pour le régime des provisions de la collectivité a opté pour le régime des provisions de la collectivité a opté pour le régime des provisions de la collectivité a opté pour le régime des provisions de la collectivité a opté pour le régime des provisions de la collectivité a opté pour le régime des provisions de la collectivité a opté pour le régime des provisions de la collectivité a opté pour le régime des provisions de la collectivité a opté pour le régime des provisions de la collectivité a opté pour le régime des provisions de la collectivité a opté pour le régime des provisions de la collectivité a opté pour le régime des provisions de la collectivité a opté pour le régime des provisions de la collectivité a opté pour le régime des provisions de la collectivité a opté pour le régime des provisions de la collectivité a opté pour le régime des provisions de la collectivité a opté pour le régime de la collectivité de la collectivité a opté pour le régime de la collectivité de la collectivité a opté pour le régime des provisions de la collectivité a opté pour le régime de la collectivité de la collectivité a opté pour le régime de la collectivité a op réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL V = + +
011	Charges à caractère général (4)	2 714 070,00	0,00	51 500,00	51 500,00	2 765 570,00
012	Charges a caractere general (4) Charges de personnel et frais	2 270 000,00	0,00	0,00	0,00	2 270 000,00
012	assimilés (4)	2 270 000,00	0,00	0,00	0,00	2 270 000,00
014	Atténuations de produits	1 820 000,00	0,00	0,00	0,00	1 820 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	4 095 903,44	0,00	112 200,00	112 200,00	4 208 103,44
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	10 899 973,44	0,00	163 700,00	163 700,00	11 063 673,44
66	Charges financières	220 000,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00
67	Charges spécifiques (4)	35 680,79	0,00	346 100,00	346 100,00	381 780,79
68	Dotations aux provisions,	1 000,00		0,00	0,00	1 000,00
	dépréciations (semi-budgétaires) (4)					
Total des dépenses réelles de		11 156 654,23	0,00	509 800,00	509 800,00	11 666 454,23
fonctio	nnement					
023	Virement à la section	3 316 847,00		-163 700,00	-163 700,00	3 153 147,00
	d'investissement (5)					
042	Opérations ordre transf. entre	885 000,00		0,00	0,00	885 000,00
	sections (5) (6)					
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00		0,00	0,00	0,00
	section (5)					
Total d	es dépenses d'ordre de	4 201 847,00		-163 700,00	-163 700,00	4 038 147,00
fonctio	nnement					

TOTAL	15 358 501,23	0,00	346 100,00	346 100,00	15 704 601,23
-------	---------------	------	------------	------------	---------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 15 704 601,23

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL
		1	II	nouvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes	1 637 500,00	0,00	0,00	0,00	1 637 500,00
	diverses					
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 187 300,00	0,00	0,00	0,00	4 187 300,00
731	Fiscalité locale	5 015 500,00	0,00	0,00	0,00	5 015 500,00
74	Dotations et participations (4)	1 867 800,00	0,00	0,00	0,00	1 867 800,00
75	Autres produits de gestion	87 400,00	0,00	0,00	0,00	87 400,00
	courante (4)					
Total des recettes de gestion courante		12 800 500,00	0,00	0,00	0,00	12 800 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		346 100,00	346 100,00	346 100,00
	prov. (semi-budgétaires) (4)					
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	12 800 500,00	0,00	346 100,00	346 100,00	13 146 600,00

042	Opérations ordre transf. entre	226 100,00	0,00	0,00	226 100,00
043	sections (5) (6) Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	les recettes d'ordre de	226 100,00	0,00	0,00	226 100,00

	\mathbb{I}	TOTAL	13 026 600,00	0,00	346 100,00	346 100,00	13 372 700,00
--	--------------	-------	---------------	------	------------	------------	---------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 331 901,23

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 15 704 601,23

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	3 812 047,00
D'INVESTISSEMENT (7)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

⁽⁷⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	-326 360,00		-326 360,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	25 200,00	0,00	25 200,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	137 460,00	0,00	137 460,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	-163 700,00	0,00	-163 700,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES -163 700,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	51 500,00		51 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	112 200,00	0,00	112 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	346 100,00	0,00	346 100,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		-163 700,00	-163 700,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	509 800,00	-163 700,00	346 100,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 346 100,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de la collectivité applique le régime des provisions de la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de la collectivité applique le régime des provisions de la collectivité applique le régime des provi

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		-163 700,00	-163 700,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	-163 700,00	-163 700,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-163 700,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	346 100,00	0,00	346 100,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	346 100,00	0,00	346 100,00

R 002 RESULTAT REPOR		627-C2024-06-075-DE 0,0 ()
	Date de télétransmiss Date de réception pré		_
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEI	MENT CUMULEES	346 100,00	,

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	Α

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	9 006 496,73	0,00	0,00	-163 700,00	-163 700,00	0,00	-163 700,00	-163 700,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	120 006,00	0,00	0,00	25 200,00	25 200,00	0,00	25 200,00	25 200,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	438 551,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 626 974,00	0,00	0,00	137 460,00	137 460,00	0,00	137 460,00	137 460,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	5 636 765,23	0,00	0,00	-326 360,00	-326 360,00	0,00	-326 360,00	-326 360,00
Total	des dépenses d'équipement	7 830 296,73	0,00	0,00	-163 700,00	-163 700,00	0,00	-163 700,00	-163 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	406 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	34 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	485 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	8 315 396,73	0,00	0,00	-163 700,00	-163 700,00	0,00	-163 700,00	-163 700,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	226 100,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	465 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre	691 100,00			0,00	0,00		0,00	0,00

	D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
_		i

Total des dépenses d'investissement cumulées -163 700,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	Α

RECETTES

	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	= +
	TOTAL	8 504 616,29	0,00	-163 700,00	-163 700,00	-163 700,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions	3 637 769,29	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'investissement (hors					
	138)					
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	assimilées (hors 16449,					
	165, 166 et 1688 non					
	budgétaire)					
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorporelles (sauf 204)	-,	-,	-,	-,	
204	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	versées (10)					
21	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	corporelles					
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des recettes	3 637 769,29	0,00	0,00	0,00	0,00
	uipement	0 001 100,23	3,00	3,33	0,00	1
10	Dotations, fonds divers et	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	réserves (sauf 1068)	,	,	,	,	ĺ
138		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	non transf.	3,55	5,25	3,55	3,23	1
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	assimilées (16449, 165 et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166)					
18	Cpte de liaison :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
20	Participations et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
07	rattachées	2 22	2.22	2.22	2.22	
27	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	financières					
024		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'immobilisations					
Tota	I des recettes financières	200 000,00	0,00	0,00	A gguerá 062-246	de réception en préfecture 0,00

062246201016-20240627-C2024-06-075-1 Date de télétransmission : 05/07/2024 Date de réception préfecture : 05/07/2024

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		=	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 837 769,29	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 316 847,00		-163 700,00	-163 700,00	-163 700,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	885 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	465 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		4 666 847,00		-163 700,00	-163 700,00	-163 700,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	(8) 0,00

Affectation au compte 1068 (9)	0,00

Total des recettes d'investissement cumulées	-163 700,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁸⁾ Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

⁽⁹⁾ Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
	TOTAL	9 006 496,73	0,00	0,00	-163 700,00	-163 700,00	0,00	-163 700,00	-163 700,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	120 006,00	0,00	0,00	25 200,00	25 200,00	0,00	25 200,00	25 200,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2031	Frais d'études	54 000,00	0,00		19 200,00	19 200,00	0,00	19 200,00	19 200,00
2051	Concessions, droits similaires	66 006,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	438 551,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	45 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041481	Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel	650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	51 946,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	270 705,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 626 974,00	0,00	0,00	137 460,00	137 460,00	0,00	137 460,00	137 460,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	260 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	18 000,00	0,00		-18 000,00	-18 000,00	0,00	-18 000,00	-18 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	37 500,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
21351	Bâtiments publics	167 600,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
2152	Installations de voirie	102 500,00	0,00		28 500,00	28 500,00	0,00	28 500,00	28 500,00
21538	Autres réseaux	22 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	66 220,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	93 000,00	0,00		66 500,00	66 500,00	0,00	66 500,00	66 500,00
21838	Autre matériel informatique	7 920,00	0,00		4 150,00	4 150,00	0,00	4 150,00	4 150,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	38 080,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
2185	Matériel de téléphonie	14 900,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	798 654,00	0,00		10 710,00	10 710,00	0,00A	cusé de réc dition 1:0 006 62-246201016-20240627-C ate de télétransmission : 05 ate de réception préfecture	cture 10 710,00 2024-06-075-DE 07/2024

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	5 636 765,23	0,00	0,00	-326 360,00	-326 360,00	0,00	-326 360,00	-326 360,00
Total des	dépenses d'équipement	7 830 296,73	0,00	0,00	-163 700,00	-163 700,00	0,00	-163 700,00	-163 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	406 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	406 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	34 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	34 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2745	Avances remboursables	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	dépenses financières	485 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	8 315 396,73	0,00	0,00	-163 700,00	-163 700,00	0,00	-163 700,00	-163 700,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	226 100,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	226 100,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	66 600,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	33 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	71 900,00			0,00	0,00		0,00 0.00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	14 800,00			0,00	0,00	A	cusé de réception en préfe	0,00 cture

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
139361	Dotation équip.territoires ruraux transf	39 800,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13937	Fonds régional dévelopt emploi outre-mer	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	465 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
20421 2312	Privé : Bien mobilier, matériel Agencements et aménagements de terrains	5 000,00 330 000,00			0,00 0,00	0,00 0,00		0,00 0,00	0,00 0,00
2313	Constructions	130 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	691 100,00			0,00	0,00		0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽³⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽⁴⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽⁵⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
101	ACQUISITION DE MATERIEL ET TRAVAUX		1 907 481,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	TRAVAUX DIVERS		1 144 767,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
129	CONSTRUCTION D'UN CENTRE AQUATIQUE		12 877 216,23	0,00	-326 360,00	-326 360,00	0,00	-326 360,00
131	ETUDES PLUI		430 574,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	SPORTS DE NATURE		56 933,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	ACQUISITION ET AMENAGEMENT MAISON DU PAP		187 639,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
135	DEPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE		284 827,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	ANCIENNE PISCINE		40 868,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
143	PLAN CLIMAT-PCAET ET MOBILITE		2 871 843,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
144	MAISON DE LA SANTE		2 118 526,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL		21 085 050,30	0,00	-326 360,00	-326 360,00	0,00	-326 360,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 101 LIBELLE: ACQUISITION DE MATERIEL ET TRAVAUX NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	1 239 232,36	<u>a</u> 0,00	0,00	<u>b</u> 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf	239 685,50	0,00	0,00	0,00
	204)				
2031	Frais d'études	134 572,51	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 140,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	103 972,99	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	999 546,86	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 639,70	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	85 254,38	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	5 321,07	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	907 331,71	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

			(pear memaner)	<u> </u>	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	50 202,67	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	50 202,67	0,00	0,00	0,00
1312 1323	Subv. transf. Régions Subv. non transf. Départements	29 516,26 20 686,41	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 102 LIBELLE : TRAVAUX DIVERS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	977 388,42	<u>a</u> 0,00	0,00	<u>b</u> 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	49 538,65	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	45 521,57	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 017,08	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	341 486,74	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	106 369,92	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 665,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	210 554,11	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	3 232,51	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 482,20	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	5 795,01	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 387,99	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	586 363,03	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	257 202,14	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	329 160,89	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	111 355,60	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	111 355,60	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	111 355,60	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

-		
	Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 129 LIBELLE: CONSTRUCTION D'UN CENTRE AQUATIQUE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	12 877 216,23	a 0,00	-326 360,00	b -326 360,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	884 672,39	0,00	0,00	0,00
2031 2033	Frais d'études Frais d'insertion	882 949,14 1 723,25	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	11 992 543,84	0,00	-326 360,00	-326 360,00
2313	Constructions	11 992 543,84	0,00	-326 360,00	-326 360,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

			11		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	326 360,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 131 LIBELLE : ETUDES PLUI NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENS	ES	430 574,93	a0,00	0,00	b0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	430 574,93	0,00	0,00	0,00	
202 2051	Frais réalisation documents urbanisme Concessions, droits similaires	430 574,93 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

				<u> </u>	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 133 LIBELLE : SPORTS DE NATURE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	56 933,94	a 0,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	56 933,94	0,00	0,00	0,00
2128 2152	Autres agencements et aménagements Installations de voirie	44 482,32 12 451,62	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

		,	(10 0 000 00000000000000000000000000000	·	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	83 852,89	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	83 852,89	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	83 852,89	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 134 LIBELLE : ACQUISITION ET AMENAGEMENT MAISON DU PAP NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	187 639,71	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	186 199,71	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	186 199,71	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 440,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 440,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

			, 11		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 135 LIBELLE : DEPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	284 827,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	284 827,00	0,00	0,00	0,00
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	284 827,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00
	•

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 138 LIBELLE : ANCIENNE PISCINE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	40 868,28	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	36 728,28	0,00	0,00	0,00
2031 2033	Frais d'études Frais d'insertion	35 091,60 1 636,68	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	4 140,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	4 140,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

			(Petar milerination)	100000000	-
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 143 LIBELLE : PLAN CLIMAT-PCAET ET MOBILITE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée				
DEPENS	SES	2 871 843,11	a 0,00	0,00	b 0,00				
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	144 540,79	0,00	0,00	0,00				
2138	Autres constructions	139 769,11	0,00	0,00	0,00				
2152	Installations de voirie	4 771,68	0,00	0,00	0,00				
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	2 727 302,32	0,00	0,00	0,00				
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 727 302,32	0,00	0,00	0,00				

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

		1000000			
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	1 105 251,75	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 105 251,75	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	635 652,92	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	252 958,76	0,00	0,00	0,00
1337	Fonds régional dévelopt emploi outre-mer	216 640,07	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	,
Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 144 LIBELLE : MAISON DE LA SANTE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	RAR N-1 Propositions Volume	
DEPENS	ES	2 118 526,32	a 0,00	0,00	b 0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	259 159,21	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	254 330,10	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 829,11	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 859 367,11	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 859 367,11	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

			(10 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	<u> </u>	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	908 885,08	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	908 885,08	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	564 136,08	0,00	0,00	0,00
1337	Fonds régional dévelopt emploi outre-mer	344 749,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)		RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			<u> </u>		II	III = I + II
	TOTAL	8 504 616,29	0,00	-163 700,00	-163 700,00	-163 700,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 637 769,29	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 498 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	859 780,03	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	895 746,26	0,00	0,00	0,00	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	20 493,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	363 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1337	Fonds régional dévelopt emploi outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des red	cettes d'équipement	3 637 769,29	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des red	cettes financières	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des red	cettes réelles	3 837 769,29	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 316 847,00		-163 700,00	-163 700,00	-163 700,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	885 000,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	42 300,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	15 200,00		0,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	200,00		0,00	0,00	0,00
2804133 28041411	Subv. Dpt : Projet infrastructure Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	4 000,00 500,00		0,00 0,00	Accusé de réception e 062-24620101 62004 Date de télétransmiss Date de réception pré	0,00 n préfecture 0627-C2024-06-075-DE 0,00 ion : 05/07/2024

Page 39

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	145 300,00		0,00	0,00	0,00
28041481	Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel	3 000,00		0,00	0,00	0,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	61 000,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	56 200,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	15 000,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	18 500,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	530,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	41 900,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	29 100,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	4 550,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	16 100,00		0,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	6 550,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	4 600,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	90,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	15 800,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	4 450,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	58 500,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	48 300,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	23 200,00		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	270 130,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	465 000,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	350 000,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	20 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	90 000,00		0,00	0,00	0,00
2745	Avances remboursables	5 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des rec	cettes d'ordre	4 666 847,00		-163 700,00	-163 700,00	-163 700,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽³⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁶⁾ Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹¹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	15 358 501,23	0,00	0,00	346 100,00	346 100,00	0,00	346 100,00	346 100,00
011 012	Charges à caractère général (4) Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 714 070,00 2 270 000,00	0,00 0,00	0,00	51 500,00 0,00	51 500,00 0,00	0,00	51 500,00 0,00	51 500,00 0,00
014	Atténuations de produits	1 820 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016 017	APA RSA / Régularisations de RMI	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4) Frais fonctionnement des groupes d'élus	4 095 903,44 0,00	0,00	0,00	112 200,00 0,00	0,00	0,00	112 200,00 0,00	112 200,00 0,00
Total des	dépenses de gestion des services	10 899 973,44	0,00	0,00	163 700,00	163 700,00	0,00	163 700,00	163 700,00
66	Charges financières	220 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	35 680,79	0,00		346 100,00	346 100,00		346 100,00	346 100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	dépenses financières	256 680,79	0,00	0,00	346 100,00	346 100,00		346 100,00	346 100,00
Total des	dépenses réelles	11 156 654,23	0,00	0,00	509 800,00	509 800,00	0,00	509 800,00	509 800,00
023	Virement à la section d'investissement	3 316 847,00			-163 700,00	-163 700,00		-163 700,00	-163 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	885 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	4 201 847,00			-163 700,00	-163 700,00		-163 700,00	-163 700,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	346 100,00	

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	13 026 600,00	0,00	346 100,00	346 100,00	346 100,00
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 637 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 187 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 015 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 867 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	87 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes de gestion des services	12 800 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		346 100,00	346 100,00	346 100,00
Total de	s recettes financières	0,00	0,00	346 100,00	346 100,00	346 100,00
Total de	s recettes réelles	12 800 500,00	0,00	346 100,00	346 100,00	346 100,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	226 100,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'ordre	226 100,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00	

Total des recettes de fonctionnement cumulées	346 100,00
---	------------

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁸⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information	Pour information	TOTAL (RAR N-1 +
()		,		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	` Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	,
			I	budgétaire (4)		II	d'une AE		III = I + II
	TOTAL	15 358 501,23	0,00	0,00	346 100,00	346 100,00	0,00	346 100,00	346 100,00
011	Charges à caractère général (5)	2 714 070,00	0,00	0,00	51 500,00	51 500,00	0,00	51 500,00	51 500,00
60611	Eau et assainissement	26 300,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
60612	Energie - Electricité	203 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	126 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	10 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 530,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	19 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	11 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	95 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	11 880,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	12 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	50 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	24 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 100 110,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	17 650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	66 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
61358	Autres	10 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	81 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	52 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	86 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	7 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	19 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 240,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	100 100,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
6161	Multirisques	8 970,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	18 220,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
617	Etudes et recherches	34 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	8 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	47 000,00	0,00		600,00	600,00	0, 00 Acc 062	600,00 usé de réception en préfect -246201016-20240627-C2	600,00 ture 024-06-075-DE

062-246201016-20240627-C2024-06-075-DE Date de télétransmission : 05/07/2024 Date de réception préfecture : 05/07/2024

Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		l'exercice (2)	` ,	l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
				les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			I	budgétaire (4)		II	d'une AE		III = I + II
6185	Frais de colloques et de séminaires	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	170 080,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	13 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	20 050,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	48 730,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	61 550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	3 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	26 120,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	9 050,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	25 970,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 850,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	20 650,00	0,00		1 150,00	1 150,00	0,00	1 150,00	1 150,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	15 370,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	5 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres	2 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	organismes)	2 270 000,00	0.00		0,00	0,00		0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	2 270 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6215	Personnel affecté par la commune du	33 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	GFP Autre personnel extérieur	7 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	1 390,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 390,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	28 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 930,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	878 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	7 120,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	14 820,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	338 140,00	0,00		0,00	0,00	Acc 062	usé de réception en poén ed -246201016-20240627-C20	ure 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000

062-246201016-20240627-C2024-06-075-DE Date de télétransmission : 05/07/2024 Date de réception préfecture : 05/07/2024

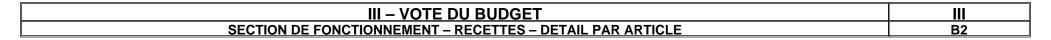
Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information	Pour information	TOTAL (RAR N-1 +
				les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			ı	budgétaire (4)		II	d'une AE		III = I + II
64131	Rémunérations	220 130,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	80,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	87 250,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6415	Congés payés	700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	31 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	226 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	290 310,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	16 250,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du	56 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	personnel Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 130,00	0,00		0.00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	16 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 160,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 820 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	9 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739211	Attribution de compensation	1 285 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739221	FNGIR	525 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	4 095 903,44	0,00	0,00	112 200,00	112 200,00	0,00	112 200,00	112 200,00
65134	Aides	36 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	133 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	5 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	24 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	785 550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	2 285 200,00	0,00		6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00	6 800,00
6558	Autres contributions obligatoires	266 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	18 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	350 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65737	Subv. fonct. SNCF	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	132 953,44	0,00		0,00	0,00	0, 00	0,00 cusé de réception en préfec	0,00

Chap. / art. (1) 65748 65818 65888 6586	Subv.fonct.autres personnes droit privé Autres Autres Frais fonctionnement des groupes	Budget de l'exercice (2) 40 900,00 16 200,00 0,00 0,00	RAR N-1 (3) I 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles 105 400,00 0,00 0,00 0,00	Vote de l'assemblée II 105 400,00 0,00 0,00 0,00	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE 0,00 0,00 0,00	Pour information Crédits gérés hors AE 105 400,00 0,00 0,00 0,00	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II 105 400,00 0,00 0,00 0,00
	d'élus	,	,		,	,		ŕ	,
Total des d	lépenses de gestion des services	10 899 973,44	0,00	0,00	163 700,00	163 700,00	0,00	163 700,00	163 700,00
66	Charges financières	220 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111 66112	Intérêts réglés à l'échéance Intérêts - Rattachement des ICNE	222 350,00 -2 350,00	0,00 0,00		0,00 0,00	0,00 0,00		0,00 0,00	0,00 0,00
67	Charges spécifiques (5)	35 680,79	0,00		346 100,00	346 100,00		346 100,00	346 100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	35 680,79	0,00		346 100,00	346 100,00		346 100,00	346 100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	1 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815 6817	Dot. prov. pour risques fonct. courant Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00 1 000,00			0,00 0,00	0,00 0,00		0,00 0,00	0,00 0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des c	harges financières et spécifiques	256 680,79	0,00	0,00	346 100,00	346 100,00		346 100,00	346 100,00
Total des d	lépenses réelles	11 156 654,23	0,00	0,00	509 800,00	509 800,00	0,00	509 800,00	509 800,00
023	Virement à la section d'investissement	3 316 847,00			-163 700,00	-163 700,00		-163 700,00	-163 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	885 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	885 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses d'ordre	4 201 847,00			-163 700,00	-163 700,00		-163 700,00	-163 700,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 350,00

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
		1 0,010.00 (2)	1	nouvonoo	l 11	= +
	TOTAL	13 026 600,00	0,00	346 100,00	346 100,00	346 100,00
013	Atténuations de charges (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 637 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	178 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	265 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	146 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	708 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 187 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	192 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	300,000	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe annuelle sur locaux de bureaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	2 750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	945 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 015 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	1 700 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	289 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	273 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 355 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	364 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731721	Taxe de séjour	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 867 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	575 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	341 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74124	Régularisation de l'exercice écoulé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	276 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	60 600,00	0,00	0,00	Accusé de réception de la constant d	réfecture 0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
		Texercice (2)	1	nouvenes	II	= +
74772	Participation FEDER	87 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	491 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	87 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	87 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes de gestion des services	12 800 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		346 100,00	346 100,00	346 100,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		346 100,00	346 100,00	346 100,00
Total des rece	ttes réelles	12 800 500,00	0,00	346 100,00	346 100,00	346 100,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	226 100,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec subv inv transférées cpte résult	226 100,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes d'ordre	226 100,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Montant brut Compensation Montant net	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽³⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁷⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁸⁾ Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

		DE ITALE DEG GIVE				
	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	1	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 900 000,00									
1641 Emprunts en euros (total) 0000308952B	DEXIA CREDIT LOCAL			25/11/2014	1 000 000,00	F		3,200	3,200	EUR	Т	P	N	A-1
509931 5144330	DEXIA CREDIT LOCAL CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/06/2016 24/06/2016		01/03/2017 01/11/2019	4 000 000,00 3 900 000,00	F R	EONIA LA	1,490 1,750	1,490 1,750	EUR EUR	S A	C C	N N	A-1 A-1
5219402	CAISSE D'EPARGNE PAS-DE-CALAIS	27/11/2017		25/03/2019	1 500 000,00	F	EURIBOR	1,750	1,750	EUR	А	С	N	A-1
MON518984EUR 1643 Emprunts en devises (total)	LA BANQUE POSTALE	27/11/2017		01/02/2019	500 000,00	F	EURIBOR	1,760	1,760	EUR	A	Р	N	A-1
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00					,	Accusé de réce	ption en préfe	cture 2024-06-075-Di 107/2024	

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés					0,00									
(Total)														
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme					0,00									
négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 900 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁹⁾ Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					ı	Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		8 345 851,33					405 495,75	221 982,48	0,00	56 598,31
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 345 851,33					405 495,75	221 982,48	0,00	56 598,31
0000308952B	N	0,00	A-1	537 500,00	10,89	F		3,200	50 000,00	16 600,00	0,00	1 516,67
509931	N	0,00	A-1	2 880 000,00	17,99	F	EONIA	1,490	160 000,00	42 316,00	0,00	13 396,76
5144330	N	0,00	A-1	3 412 500,00	34,99	R	LA	4,000	97 500,00	136 500,00	0,00	21 731,67
5219402	N	0,00	A-1	1 125 000,00	14,99	F	EURIBOR	1,750	75 000,00	19 687,50	0,00	14 036,46
MON518984EUR	N	0,00	A-1	390 851,33	14,99	F	EURIBOR	1,760	22 995,75	6 878,98	0,00	5 916,75
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

062-246201016-20240627-C2024-06-075-DE Date de télétransmission : 05/07/2024 Date de réception préfecture : 05/07/2024

		Emprunts et dettes au 01/01/N												
						Taux d'intérêt				Annuité de l'exercice				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N Mon (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
Total général		0,00		8 345 851,33					405 495,75	221 982,48	0,00	56 598,31		

⁽¹⁰⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

⁽¹¹⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹²⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹³⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹⁴⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁵⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁶⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

BI.4 - III OLOGIC DE LA KEI AKTINON DE L'ENCOCKO (1)								
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro			
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	5	0	0	0	0		
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	8 345 851,33	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits						0	
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	Emprunt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	ntuelles Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture							
Instruments de couverture		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de	Dont	
PAR PRÊTEUR		·	l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

	LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
--	----------	-----------------------------	------------------------	----------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €			
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution	Montant des provisions constituées	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises de l'exercice	SOLDE	
Nature de la provision	(1) A	de la provision	au 01/01/N B	C = A + B	D	E = C - D	
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)							
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
	PROVISION	IS BUDGETAIRE	S (2)				
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	Accusé de réce 9i09 en	préfecture 0,00	

062-246201016-20240627-C2024-06-075-DE Date de télétransmission : 05/07/2024 Date de réception préfecture : 05/07/2024

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽³⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	--	--------------------------------

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COM	MPTE DE TIERS B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de
	délibération	au 01/01/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice								
8015	Emprunts garantis (1)	4 500 000,00	4 047 623,48									
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00								
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00								
8018	Autres engagements donnés											
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00								
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00								
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00								
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00								
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00								

⁽¹⁾ A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

⁽²⁾ A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

⁽³⁾ A compléter depuis l'état des autres engagements données.

⁽⁴⁾ A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES						
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2					

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

⁽²⁾ A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES						
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3					

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-	Taux initial		Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises	Annuité garantie au cours de l'exercice			
	Année	Profil	garanti	ou cnet de tile		uu au 01/01/N	duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	pouvant - modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 500 000,00	4 047 623,48											82 683,01	118 807,06
PAS DE CALAIS HABITA	2019	Р	FINANCEMENT DE LA GENDARMERIE DE LUMBRES	ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS	4 500 000,00	4 047 623,48	25,99	М	F	EURIBOR	2,070	F	EURIBOR	2,070	A-1	EUR	82 683,01	118 807,06
TOTAL GENERAL					4 500 000,00	4 047 623,48											82 683,01	118 807,06

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	201 490,07
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	627 478,23
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	828 968,30
Recettes réelles de fonctionnement	II	346 100,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1/11	239,52
--	------	--------

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽³⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽⁴⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

								Montant des redevai	nces restant à courir		
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant d		tion du cocontract inte du marché de		erser pour la durée
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part inve Part totale (4)	Dont part nette (5)	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
Marchés de parte	enariat (1)												
		sou	JS-TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux	Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)												
	SOUS-TOTAL SOUS-TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

⁽²⁾ Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

⁽³⁾ Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

⁽⁴⁾ Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

⁽⁵⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

	Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale								
	Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N				
ĺ	Total	0,00	0,00	0,00	0,00				

⁽¹⁾ Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

⁽²⁾ Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

⁽³⁾ Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice			
		TOTAL			0,00	0,00	0,00			
8017 Subventions à	3017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00			
8018 Autres engage	ements donnés				0,00	0,00	0,00			
Au profit o	l'organismes publics				0,00	0,00	0,00			
Au profit o	d'organismes privés (1)	0,00	0,00	0,00						
Engageme	nts liés à des délégations de servic	0,00	0,00	0,00						
Engageme	nts liés à des opérations d'urbanis	ne et d'aménagement			0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

⁻ la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de
							l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00		
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00		
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00	
A l'o	A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00	
Eng	gagements reçus des entreprises	_			0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

		1			
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	IN	IVESTISSEMENT (total)		-	0,00
	FONCTIONNEMENT (total)				6 770,30
65568	N°1 Complément à la participation fonctionne		INCINERATION - SMLA	Etablissement de droit public	6 285,75
65568	N°1 Complément à la participation du budget		SMLA	Etablissement de droit public	484,55

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

⁽³⁾ Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	В9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PO	OURVUS SUR EN EN ETPT (IPLOIS BUDGETAIRES 4)
,,	, ,	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	В9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	IUNERATION (3)	CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A. B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S · Social

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

POI · Police POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP)
 - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 - 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible
 - 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 - 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 - 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 332-8-6°: Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 - 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 - 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 - 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)
 - 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet. 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-10 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement			
Délégation de service public (3) (4)							
Détention d'une part du capital							
Garantie ou cautionnement d'un emprunt							
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme							
Autres							

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

⁽⁴⁾ Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

	,		
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de	Nature de l'activité	TVA
			délibération	(SPIC/SPA)	(oui / non)

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de	Date de	N° SIRET	Nature de	TVA
		création	délibération		l'activité	(oui / non)
					(SPIC/SPA)	

⁽¹⁾ Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-635 717,96	0,00	0,00	-635 717,96
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-501 880,44	0,00	0,00	-501 880,44
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 137 598,40	0,00	0,00	-1 137 598,40

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	1 186 945,51	0,00	0,00	1 186 945,51
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 137 598,40	0,00	0,00	-1 137 598,40
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	49 347,11	0,00	0,00	49 347,11

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	632 100,00	0,00	0,00	632 100,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 401 847,00	-163 700,00	-163 700,00	4 238 147,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 769 747,00	-163 700,00	-163 700,00	3 606 047,00

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 632 100,00	0,00	0,00
16 Emp	orunts et dettes assimilées (A)	406 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	406 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	226 100,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	226 100,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Liballá (4)	Budget de l'exercice (hors RAR)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
Art. (1)	Libellé (1)	(BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
RECETTES	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 4 401 847,00	-163 700,00	VI -163 70	00,00
Ressource	es propres externes de l'année (a)	200 000,00	0,00		0,00
10222	FCTVA	200 000,00	0,00		0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00		0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00		0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00		0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00		0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00		0,00
13246	Attributions compensation	0,00	0,00		0,00
13256	investissement Attributions compensation	0,00	0,00		0,00
	investissement				
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
274	Prêts	0,00	0,00		0,00
Ressource (4)	es propres internes de l'année (b)	4 201 847,00	-163 700,00	-163 70	00,00
15	Provisions pour risques et charges				
169	Primes de remboursement des	0,00	0,00		0,00
26	obligations Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissement des immobilisations				
2802	Frais liés à la réalisation de document	42 300,00	0,00		0,00
28031	Frais d'études	15 200,00	0,00		0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	200,00	0,00		0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	4 000,00	0,00		0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	500,00	0,00		0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	145 300,00	0,00		0,00
28041481	Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel	3 000,00	0,00		0,00
2804173	materior	0,00	0,00		0,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	61 000,00	0,00		0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	56 200,00	0,00		0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	15 000,00	0,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	18 500,00	0,00		0,00
28051	Liounous, rogiciers, arons sirillanes	0,00	0,00		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	530,00	0,00		0,00
28121 28128		41 900,00			0,00
28126 281318	Autres hâtiments publics	29 100,00	0,00		0,00
281318 28135	Autres bâtiments publics Installations générales,	0,00	0,00 0,00		0,00
	agencements,				_
281351	Bâtiments publics	4 550,00	0,00		0,00
28138	Autres constructions	16 100,00	Accuse de ré 062-2462010	ception en préfecture 16-20240627-C2024-06-075-DE	0,00
28151	Réseaux de voirie	6 550,00	Date de téhéti Date de réce	ransmission : 05/07/2024 ption préfecture : 05/07/2024	0,00
28152	Installations de voirie	4 600,00	0,00		0,00

COM COM DU PAYS DE LUMBRES - Principal - DM - 2024

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
281538	Autres réseaux	90,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	15 800,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	4 450,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	58 500,00	0,00	0,00
28183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	48 300,00	0,00	0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	23 200,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	270 130,00	0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations			
31	Matières premières (et fournitures) (5)			
33	En-cours de production de biens (5)			
35	Stocks de produits (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Dépréciation des comptes de tiers			
59	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 316 847,00	-163 700,00	-163 700,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité
				(SPIC/SPA)

IV – ANNEXES			
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION			
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1		

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		•	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		•	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionneme	ent	0,00	Sous-total Fonctionnemen	t	(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investisseme	nt	0,00	Effort propre de la Région (A	– B)	(C) 0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

⁽¹⁾ A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

⁽²⁾ Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

⁽³⁾ Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

⁽⁴⁾ Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation - contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

⁽⁵⁾ Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

⁽⁶⁾ Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.



Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	es ressources						
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art.	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
265 du code des							
douanes)							
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 A <i>bi</i> s du							
code des							
douanes)							
Taxe sur les perm	is de conduire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	icats d'immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
véhicules		,	,	,	•	,	,
Taxe spéciale de consommation de produits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
pétroliers (1)							
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'o		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
sont soumis les rh	ums et spiritueux (1)	ļ					
Part département	tale des ressources						
Taxe d'aménagen		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	mmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale	des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

⁽²⁾ Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

	OLOTION D INVESTIGACINE IN THE ENGLA		
DEPENSES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Remboursement of	d'emprunts et dettes assimilées	0,00	
Acquisitions d'im	mobilisations	0,00	
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00	
Autres dépenses éventuelles		0,00	
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00	
	Total des dépenses réelles	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
Total des dépenses d'ordre		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

	RECETTES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
` '	prunts et dettes assimilées	0,00		
Dotations et subve	entions reçues	0,00		
Autres recettes éve	entuelles	0,00		
Opérations pour co	ompte de tiers (1 ligne par opération)	0,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		
Total des recettes réelles		0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
041	Opérations patrimoniales	0,00		
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00		
	Total des recettes d'ordre	0,00		
TOTAL GENERAL		0,00		

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

⁽³⁾ Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

	DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
Total des dépenses réelles		0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Recettes issues de la	TEOM	0,00	
Dotations et participa	ntions reçues	0,00	
Autres recettes de fo	nctionnement éventuelles	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	
76	Produits financiers	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	
	Total des recettes réelles	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	
	Total des recettes d'ordre	Accuse de reception en prefecture 062-24620010f-20240627-C2024-06-075-DE 0,00	

Date de télétransmission : 05/07/2024 Date de réception préfecture : 05/07/2024

COM COM DU PAYS DE LUMBRES - Principal - DM - 2024

RECETTES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
	TOTAL GENERAL	0,00		

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 49 Nombre de membres présents : 38 Nombre de suffrages exprimés : 43 VOTES :

Pour : 43

Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 21/06/2024

Présenté par le Président (1), A Audrehem, le 27/06/2024

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante (2), réunie en session ordinaire A Audrehem, le 27/06/2024

Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée délibérante (2),(3).

M. AZELART Luc			
M. CAUX Patrice donne pouvoir à M. DELATTRE Jacques			
M. CLABAUT Alain			
M. CLABAUX Francis			
M. COLIN Gérard			
M. CORDIER André			
M. COYOT Jean-Claude			
M. CROQUELOIS Jean-Michel			
M. DAMBRUNE David donne pouvoir à M. AZELART Luc			
M. DELANNOY Julien			
M. DELATTRE Jacques			
M. DENECQUE Jean-François			
M. DOMMANGET Aurélien			
M. FOURNIER Daniel			
M. GARDIN Jean			
M. LAVOGEZ Serge			
M. LECAILLE Sébastien			
M. LEFEBVRE Sylvain			
M. LEROY Christian	Accusé d 062-2462 Date de t	de réception en préfecture 201016-20240627-C2024-06-075-DE télétransmission : 05/07/2024	
M. LHEUREUX Michel	Date de r	reception prefecture : 05/07/2024	\exists
			_

COM COM DU PAYS DE LUMBRES - Principal - DM - 2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

M. MERLO Olivier donne pouvoir à M. GARDIN Jean	
M. MONBAILLY Vincent	
M. OBERT Olivier	
M. POURCHEL Laurent	
M. PRINGAULT Gérard	
M. PRUVOST Jean-Paul	
M. PRUVOST Mathieu	
M. SENECAT Dominique	
M. WACQUET Pascal	
M. WILQUIN Ghislain	
M. WYCKAERT Gérard	
Mme BERQUEZ Marie-Laurence	
Mme COCQUEREL Micheline	
Mme COFFIN Hélène donne pouvoir à M. OBERT Olivier	
Mme DELRUE Joëlle	
Mme DESESQUELLE Véronique	
Mme FOUACHE Séverine	
Mme LEROY Isabelle	
Mme LEROY Martine donne pouvoir à M. MONBAILLY Vincent	
Mme MERLO Sandrine	
Mme POURCHEL Isabelle	
Mme ROLLAND Paule	
Mme TAVERNE Marie-Hélène	

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Audrehem, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

Réunion du 27 juin 2024

Convocation du 21 juin 2024

COMMUNES	TITULAIRES	SIGNATURE	SUPPLEANTS	SIGNATURE
ACQUIN	PRUVOST Mathieu		DEVIGNE André	2=
AFFRINGUES	POURCHEL Isabelle	V.P.	VIDOR Christine	
ALOUINES	ALLOUCHERY Jean-Marie	Exuse		
ALQUINES	PRUVOST Jean-Paul	Tavo /		
AUDREHEM	LECAILLE Sébastien	591.	BARBIER Betty	
BAYENGHEM	DENECQUE Jean-François		DEVIGNE Edouard	190
BLEQUIN	GARDIN Jean	recoil	DELPORTE Luc	a respect
BOISDINGHEM	LHEUREUX Michel		COLIN Olivier	
BONNINGUES LES ARDRES	FRANQUE Gérard-Alexandre	V.P.	CRETON Sylvain	
BOUVELINGHEM	SENECAT Dominique			
CLERQUES	DOMMANGET Aurélien	Dul	DUFOUR Ludivine	
CLETY	LAVOGEZ Serge	Javan	ALLOUCHERY Claude	
COULOMBY	POURCHEL Laurent	Soul.	PIRET Raymonde	
DOHEM	David DAMBRUNE	Excusé	Luc AZELART	D. DAMBRUN
ELNES	DELATTRE Jacques	V.P.	ecoil pouroi	
	CAUX Patrice	A ALE		ion en préfecture :0240627-C2024-06-075-DE mission : 05/07/2024 préfecture : 05/07/2024

12 Psts. 4 Ercusés 3PV

COMMUNES	TITULAIRES	VIII.	SIGNATURE	SUPPLEANTS	SIGNATURE
OUVE-WIRQUIN	WILQUIN Ghislain		als	BAILLY Paul	
PIHEM	COYOT Jean-Claude				
	CLABAUX Francis				
QUELMES	CORDIER André		07.	TASSART David	
QUERCAMPS	BACQUET Jacques		Excuse	AMMEUX Cédric	
REBERGUES	WACQUET Pascal		Margarel	DUVIVIER Corinne	
REMILLY- WIRQUIN	ROLLAND Paule		100	TRICOT Lionel	
SENINGHEM	TELLIER Christian	V.P.	Extose	MORVILLE Claudine	Sal
SETQUES	LEFEBVRE Sylvain	K	While There	LAURENT Sébastien	
surques	TAVERNE Marie-Hélène		Am	CAZIN Bernard	1/
VAUDRINGHEM	MERLO Olivier		Amase	VASSEUR Dany	C 5 5 GABDI
WAVRANS-SUR- L'AA	DELANNOY Julien	V.P.			
	FOUACHE-DELBECQ Séverine	8	Sacro		
WISMES	MERLO Sandrine	6		LEDUC Stéphane	
wisques	WYCKAERT Gérard	V.P.	H	CLABAUT Romuald	
ZUDAUSQUES	BEE Didier	V.P.	F . C . C	GIOVACCHINI Arminda	8 -

COMMUNES	TITULAIRES		SIGNATURE	SUPPLEANTS	SIGNATURE
ESCOEUILLES	LEROY Christian	Р.		DESCAMPS Dominique	
	OBERT Olivier		TA CO	sil pauroir d	e W. COFFIN
ESQUERDES	COFFIN Hélène				O-OBERT
	FAUVIAUX Fabrice				020001-(
HAUT LOQUIN	CROQUELOIS Jean-Michel	V.P.	O(0)	DEVIGNE Maurice	
JOURNY	COCQUEREL Micheline		Cocqueres	BENCE Stéphane	
LEDINGHEM	DUFOUR Olivier	V.P.	Freeze	ANDRIEU Jérôme	
LEULINGHEM	CLABAUT Alain		heli	CASSEZ Pierre	
	DELRUE Joëlle	V.P.	30		
	FOURNIER Daniel	5	Joeven .		
	BERQUEZ Marie-Laurence	V.P.	BA		
LUMBRES	COLIN Gérard		1 M		
	DESESQUELLE Véronique				
	PRINGAULT Gérard				
	MONBAILLY Vincent		The recoi	V pouvoir de	ALEROY
	LEROY Martine	0			e & Va MONDA
NIELLES-LES- BLEQUIN	LEROY Isabelle		4	SETAN Luc	en préfecture 0627-C2024-06-075-DE